

Ass. Sport. Rochettoise de Badminton

23 et 24 avril 2022

Version 2 du Règlement Particulier

1- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD.

2- Le juge-arbitre du tournoi sera Gilles DOSSETTO.

3- La journée de samedi se dérouleront les simples hommes/dames et Double Mixte . Le dimanche auront lieu les doubles hommes et doubles Dames

Il sera strictement interdit de faire le simple ET le Double Mixte

3.1 Pour une meilleure valorisation des tableaux, l'organisateur hiérarchisera leur confection sous la forme

de Série dénommés ainsi Série 1, Série 2, Série 3, Série4 ,.....etc), Les joueurs ne s'inscrivent pas dans une série, mais ils seront placés dans le tableau correspondant à leur CPPH

4- Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés à la FFBaD, des séries «R5-R6-D7-D8-D9-PI0-P11-P12-NC ».

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper des séries dans un même tableau ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant, en accord avec le Juge-Arbitre.

5- Les matchs se dérouleront en poules pour les qualifications et en élimination directe pour les phases finales (consolante homologuée facultative pour les non-sortants de poules).

- Poules de 4 : 2 sortants

ou poule unique

6- La date limite des inscriptions est fixée au 24/03/22, la confection des tableaux se fera le 07/04/2022.

7- Regroupement proposés : Suite à la mise à jour des classements, nous constituerons les tableaux conformément à l'article 3.2.1.1 du Règlement Générale des Compétitions selon la somme des CPPH des 2 joueurs constituant chaque paire.

En cas d'écart de CPPH supérieur à x16 au sein d'une même paire, cette paire ne pourra pas être intégrée dans les tableaux.

L'écart maximum entre le plus haut et le bas CPPH au sein d'une même série ne pourra pas être supérieur à x16. Dans le cas où une des paires concernée ne pourra pas être replacée dans la série supérieure ou la série inférieure, cette paire sera retirée des tableaux et placée en liste d'attente,

Les têtes de séries et les premiers de poules seront désignés par les organisateurs et le Juge-Arbitre en fonction du CPPH en vigueur à la date du tirage au sort, le 07-04-2021.

8- les inscriptions se feront exclusivement sur badnet (paiement compris), aucune inscription ne sera prise par mail ou par courrier (dématérialisation pour le label écobad)

9- Le montant de l'inscription est de 16 euros par personne pour un 1 Tableau et 21 Euros pour 2 Tableau

10- Au-delà de la date limite du 04/04/2022, tout désistement ne sera pas remboursé sauf sur justificatif (certificat médical, attestation employeur, ...).

11 — Tout participant doit être licencié et en règle avec la FFBaD a la date de la limite des inscriptions. La participation des joueurs à partir de la catégorie minimales sera sujette à l'approbation du comité d'organisation. Les joueurs Benjamins et poussins ne sont pas autorisés à participer au Tournoi.

12- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants officiels seront ceux en vente dans la salle, de type **RSL Tourney 3**

- 13- Les matches se dérouleront en auto-arbitrage. En cas de litige, tout joueur peut à tout moment faire appel au Juge-Arbitre.
- 14- Les joueurs doivent porter obligatoirement une tenue de badminton correcte comme défini dans la circulaire d'arbitrage 95/1 du guide du Badminton de la F.F.Bad. Dans l'application de cette circulaire, la décision du Juge-Arbitre est sans appel.
- 15- A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.
- 16- Le temps autorisé sur le terrain pour la prise de repères, la mise en tenue et le test des volants est de 3 minutes.
- 17- Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté «let» au service une fois. Tout volant touchant une infrastructure en cours de jeu sera considéré comme Faute.
- 18- Le temps minimum de repos entre la fin d'un match et l'appel du match suivant est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 19- Les heures prévisionnelles des matches seront affichés dans la salle. L'ordre des matches pourra être modifié mais aucun match ne sera lancé avec plus d'une heure d'avance sur l'échéancier prévisionnel.
- 20- Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi pour quelque durée que ce soit devra en informer la table de marque et le Juge-Arbitre et obtenir l'accord de ce dernier.
- 21- - L'accès aux terrains est réservé aux joueurs appelés à jouer, aux juges arbitres et aux membres du Comité d'organisation. Deux personnes maximum par paires sont autorisées à proximité du terrain aux emplacements définis pour le coaching à 11 et entre les sets. Le coaching se fera hors des terrains.
- 22- Des caisses seront prévues à proximité des terrains pour y ranger les accessoires nécessaires (gourdes, raquettes, vêtements d'échauffement...) ainsi les volants usages. Les joueurs seront responsables de la bonne tenue de leur terrain et de son environnement.
- 23- A la fin de chaque rencontre, la feuille de match correctement remplie devra être rapportée à la table de marque.
- 24- Une buvette est prévue sur place proposant boissons et nourriture. La nourriture et les boissons sucrées sont interdites en dehors de la zone buvette.
- 25- Le Juge-Arbitre sera présent dans la salle afin de veiller au bon déroulement de la compétition et de faire respecter les règles du jeu applicables à toute compétition de Badminton. (F.F.Bad). Il sera responsable de la discipline sur et autour des terrains. Il peut prendre toute mesure à cet effet (disqualifications, sanctions)
- 26- Un règlement sanitaire sera envoyé avec les convocations, chaque joueur devra impérativement respecter les consignes sanitaires mise en place durant le jour du tournoi. Si celui-ci devrait être annulé, les chèques seront tout simplement détruits les personnes qui auraient payé par virement auront couramment un virement de remboursement.
- 27- Tout joueur forfait après le tirage au sort devra envoyer un justificatif de son absence au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition à la ligue LIFB justifiant son absence.

LE 28 Mars 2022

